

Mais qui veut abattre les fonctionnaires ?...

Messieurs Le Roux et Peillon annoncent le gel de la carrière des fonctionnaires puis appliquent la technique du yoyo, et démentissent.

Mais le mal est fait et, pris dans la tourmente, le « Pompier » Ayrault s'exprime sur Europe 1 en disant *"ce n'est pas vrai... Pourquoi annoncer de fausses nouvelles? (...)"*

Monsieur Ayrault, chef du gouvernement, doit se rappeler que c'est un de ses ministres et le chef de file de la majorité socialiste à l'Assemblée nationale qui ont tenu ces propos et non la presse ou les syndicats.

La FGF-FO tient à rappeler au gouvernement et à tous ceux qui veulent du bien aux fonctionnaires que :

- ➔ Les traitements sont gelés depuis 5 ans,
- ➔ Les mesures catégorielles (promotions, primes) ont déjà diminué des deux-tiers depuis 2012,
- ➔ Les suppressions d'effectifs continuent à marche forcée avec la MAP, clone de la RGPP

Si, à cela, devait s'ajouter le gel des carrières à savoir :

- Suppression des promotions
- Suppression des réductions d'ancienneté pour changer plus rapidement d'échelon

cela accentuerait la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires qui s'élève déjà à 8 % depuis 2010. Par voie de conséquence, le montant des pensions chuterait aussi, la paupérisation guetterait toutes les catégories d'agents.

Car la réalité dans la Fonction publique, ce sont les traitements bruts suivants en début de carrière :

- Catégorie C : indice de départ 330 soit 1 463,17 euros (pour mémoire le SMIC est à 1 445,38 euros)
- Catégorie B ; indice de départ 340 soit 1 486,32 euros
- Catégorie A : indice de départ 404 soit 1 615,97 euros

C'est bien la preuve chiffrée qu'il n'y a pas de fonctionnaires privilégiés ! Un agent de catégorie C démarre péniblement quelques euros au-dessus du SMIC. Un agent de catégorie A débute sa carrière avec seulement 11,8 % de plus que le SMIC.

Pour la FGF-FO, cela démontre plus que jamais la nécessité de renforcer l'attractivité de la Fonction publique par une refonte et revalorisation ambitieuse de la grille indiciaire

Même si le Premier ministre vient de démentir les propos de Messieurs Peillon et Le Roux, la FGF-FO lui rappelle que bloquer les carrières et les avancements des fonctionnaires à l'heure d'une 5^{ème} année de gel du point d'indice, serait une véritable provocation pour les fonctionnaires.

Force Ouvrière combattrait toutes mesures du gouvernement diminuant encore le pouvoir d'achat ou le déroulement de carrière des fonctionnaires !

Paris, le 13 février 2014